

CELEBRATION DU 14 JUILLET

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à la

Célébration de la Fête Nationale

- **10h45** : Rassemblement sur la place
- **11h** : Défilé jusqu'au Monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe.

A l'issue de la manifestation républicaine officielle nous nous retrouverons dans la cour des anciennes écoles pour :

- l'allocution du Maire
- la remise des récompenses aux enfants du CM2 qui rentrent au collège
- le traditionnel vin d'honneur.

**FERMETURE ANNONCEE DU POINT-CHAUD.
. ET PERSPECTIVES DE REOUVERTURE**

Nous avons été informés, dans l'après-midi du jeudi 27 juin, de la fermeture définitive du commerce « Le Moulin de l'Aspre » qui devait être effective, selon les informations qui nous ont été fournies, le mercredi 3 juillet au matin (et qui, en fait, a été effective lundi 1^{er} juillet à midi).

La municipalité s'est donc mise en recherche d'une solution de remplacement, et nous pouvons annoncer dès à présent qu'il y aura bien une

« REPRISE DE L'ACTIVITE par un professionnel ARTISAN-BOULANGER ».

La reprise se fera en deux étapes quant à la localisation du futur commerce ; en effet, la restitution du local à la Mairie prendra un peu de temps car elle se déroulera dans le cadre d'une procédure réglementaire que nous ne maîtrisons pas.

Implantation provisoire du nouveau point de vente

Dans l'attente de pouvoir récupérer le local, le point de vente provisoire sera ouvert au bar communal mitoyen de la Mairie.

VENTE DE PAIN ARTISANAL ET DE VIENNOISERIES

AU BAR COMMUNAL

Tous les matins de 7h30 à 12h30 dès le Mercredi 3 juillet

**La date de la REPRISE D'ACTIVITE dans les locaux définitifs
vous sera communiquée dès que possible.**

CHANGEMENT D'HORAIRE PROVISOIRES DU SECRETARIAT

En raison des congés annuels, le secrétariat de la Mairie sera fermé tous les matins du lundi 8 juillet au vendredi 2 août inclus.

Durant cette période, il restera ouvert les après-midi aux heures habituelles (de 15h à 18h).

INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Elles doivent être effectuées au plus tard le 13 août 2013. L'inscription ne pourra être prise en compte que si le dossier est remis complet dans les délais.

FESTIVITES LE SOIR DU 13 JUILLET

A l'occasion de la Fête Nationale, la traditionnelle soirée festive se déroulera comme tous les ans le soir du 13 juillet dans la cour des anciennes :

- A partir de 20h, Sardinade offerte à la population
- A partir de 21h30, Bal populaire gratuit.

9^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DE VILLEMOLAQUE LE 13 JUILLET

Le départ du traditionnel grand prix cycliste de Villemolaque aura lieu le samedi 13 juillet de 11 h à 18 h.

Les départs et arrivées se feront sur la rue de la marina entre les entrées de Croix du Sud et de Côté Sud.

Le grand circuit : Départ rue de la marina passage devant les écoles par la rue Jules Ferry - RD2 - RD37a via Les Tuileries - zone artisanale - Arrivée rue de la marina.

Le petit circuit « tournera » autour des « quartiers sud » en passant par la Place : Départ rue de la marina - remontée jusqu'à la Place - Av des Pyrénées - Av de Perpignan jusqu'à l'entrée de la Zone artisanale - rue de la marina jusqu'à l'arrivée.

Nous vous invitons à venir encourager tous les participants lors des divers passages ou pour les arrivées. Il y aura donc de l'animation dans le village, avec les inévitables gênes que produit ce type de manifestation. Nous vous remercions, d'avance, pour votre compréhension et nous vous invitons à faire preuve de prudence à l'occasion de vos éventuels déplacements dans l'agglomération et aux alentours.